

### Les subsides

violente. La question qui se pose est la suivante: Quel est le prix de la liberté d'expression? Est-ce que la liberté de ceux qui veulent exploiter les femmes est plus justifiée que la liberté des Canadiens qui veulent être protégés, et protéger leur famille contre cette exploitation éhontée?

Treizièmement, le harcèlement sexuel dans le milieu de travail. Ce problème a été caché trop longtemps. Les femmes avaient peur d'en parler, elles avaient peur d'être congédiées. Même si le gouvernement libéral a instauré des directives pour contrôler ce type d'abus dans la Fonction publique et que les victimes peuvent maintenant librement faire appel à la Commission des droits de la personne, il reste que le problème existe encore et il existe plus particulièrement dans le secteur privé.

En 1982, le CRTC a émis des directives qui visaient à éliminer le stéréotype sexuel dans les médias d'information. La mise en application volontaire a permis de publiciser le problème des stéréotypes sexistes dans les médias, mais cela n'a pas cependant produit les effets escomptés. Les fonds consacrés au *Media Watch* qui est un organisme de surveillance ne sont pas suffisants. Ce programme ne s'appliquera que par étapes et, par conséquent, a besoin d'un suivi constant.

Quinzièmement, j'ose espérer que le Budget de jeudi prochain prendra en considération le nouvel essor des femmes canadiennes qui sont assez courageuses pour se lancer en affaires, et en conséquence elles contribuent au développement de la petite et de la moyenne entreprise. J'espère que le Budget de jeudi prochain leur donnera le coup de pouce dont elles ont besoin.

Les Canadiens qui écoutaient les débats de la Chambre la semaine dernière se demandaient peut-être pourquoi l'Opposition officielle a pris tout un après-midi pour déposer des pétitions contestant le projet de loi C-26 présentement à l'étude. Nous avons consulté des centaines de groupes de citoyens âgés à travers le pays, de Terre-Neuve à Vancouver, sur le projet de loi C-26, et ils sont tous contre son adoption. Ce projet de loi, s'il n'est pas amendé, comme le demandent des milliers de Canadiens, accorderait une pension aux veufs et aux veuves qui sont dans le besoin, mais refuserait cette même pension à une personne seule, qu'elle soit séparée, divorcée ou célibataire.

En réponse à une question que je posais au premier ministre il y a à peine un mois concernant la discrimination systémique, il disait être au courant que ce type de discrimination existait à l'égard des femmes, mais il est en train de nous imposer lui-même une loi qui légalisera la discrimination systémique dans son propre gouvernement. C'est une injustice sociale flagrante que d'accorder la pension aux personnes dans le besoin âgées entre 60 et 64 ans, fondée sur l'état matrimonial seulement. Pour prouver jusqu'à quel point cette loi est illogique, voici un scénario. Une femme mariée de 58 ans devient veuve. Selon cette loi, à l'âge de 60 ans, elle devait toucher cette pension si besoin il y a. Elle décide de se remarier à l'âge de 59 ans. Elle découvre plus tard qu'elle a fait une erreur. Si elle se sépare, je présume qu'elle n'aura pas droit à la pension; si elle divorce, reprend-elle son statut de veuve ou sera-t-elle considérée comme célibataire? Si on lui accorde son statut de veuve, elle aura droit à la pension. Si on la considère comme célibataire, elle n'aura droit à rien. Le gouvernement d'en face a-t-il pensé

à tous ces détails? Pour la personne en cause, cela devient drôlement important.

Si on prend le temps d'examiner le dossier de l'assurance-chômage au sujet du traitement fait aux femmes depuis que le gouvernement a pris le pouvoir, on s'aperçoit que les femmes sont victimes d'une injustice flagrante depuis la mise en vigueur des nouvelles directives provenant du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Sans trop réfléchir, la ministre a acheté la salade que les fonctionnaires avaient essayé de nous vendre lorsque nous étions au pouvoir. Depuis le 30 mars dernier, une personne qui se qualifie pour recevoir des prestations d'assurance-chômage doit épuiser toutes les sommes d'argent provenant des indemnités de cessation d'emploi, la paye de vacances, le remboursement de congés de maladie accumulés et autres paiements de ce genre.

Pour illustrer l'injustice faite surtout aux femmes avec cette nouvelle directive du gouvernement, je vais prendre le temps de raconter un problème vécu dans ma circonscription par une de mes commettantes. Cette dame âgée de 57 ans, institutrice, célibataire qui souffre de la maladie de Parkinson, se voit obligée de quitter l'enseignement. Elle ne se qualifie pas pour une pension d'invalidité parce que son cas n'est pas assez avancé. Elle doit attendre jusqu'à l'âge de 65 ans avant de commencer à toucher sa pension de sécurité de la vieillesse. Elle n'a pas d'économie personnelle, elle comptait d'ailleurs investir l'argent qu'elle pensait recevoir, mais sans pitié, le gouvernement d'en face a décidé que elle et tous les autres Canadiens dans cette situation devront écouler toutes les sommes d'argent accumulées avant de pouvoir toucher un sou d'assurance-chômage.

Finalement, monsieur le Président, au nom de toutes les femmes déléguées au Congrès du comité d'action sur la Colline parlementaire et de toutes les femmes du Canada, je demande au gouvernement de ne s'engager dans aucune escalade à la course aux armements et dans la guerre des étoiles. C'est au nom des générations futures que les femmes du Canada s'opposent à la guerre des étoiles. Elles considèrent la question du désarmement nucléaire et de la guerre des étoiles comme la priorité des priorités.

Le gouvernement canadien devrait poursuivre plus vigoureusement l'initiative de paix commencée par l'ancien premier ministre le très honorable Pierre Elliott Trudeau, afin d'éliminer les conflits qui mettent en péril la paix nationale.

Je ne voudrais pas terminer sans mentionner l'inquiétude des femmes du Canada à l'égard des dangers causés à l'environnement par les pluies acides, les produits chimiques et les déchets nucléaires. C'est encore au nom de leurs enfants et de leurs petits-enfants que les femmes du Canada demandent au ministre des Finances (M. Wilson) d'inclure dans son Budget de jeudi prochain une enveloppe budgétaire pour la recherche et le développement en matière de disposition des déchets nucléaires. Nous avons créé un monstre et nous ne savons pas comment nous en débarrasser.

Le gouvernement a le devoir de protéger la qualité de vie des générations et il devrait en faire une priorité.

En terminant, monsieur le Président, je veux . . .

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je regrette d'interrompre l'honorable députée, mais son temps de parole est